

SPORTIVE FEMININES

RAPPELS FMI

- 1) L'équipe visiteuse doit saisir son équipe au plus tard à 24H la veille du match.
- 2) L'équipe recevante peut saisir son équipe avant mais doit se connecter au match à partir du matin du match 0 H.
- 3) Elle doit ensuite tout sauvegarder sur le serveur. Cela permet de récupérer les données du match si une tablette est défectueuse.

L'équipe recevante doit transmettre la FMI avant 20H le dimanche soir sous peine d'amende.
Attention, bien s'assurer que la transmission complète est effective.

Réunion 14 février 2023

Courriers :

Dortan Lavançia As : demande pour modification horaire Senior à 8 D1.

Thoissey Esvs : accord pour rencontre Senior à 8 D1 du 19 février à 10h30.

Bettant Js : demande pour inversion rencontre Senior à 8 D2 du 19 février.

Cormoz St Nizier Fc : accord pour **inversion rencontre** senior à 8 D2 du 19 février
10h30 stade municipal de St NIZIER le BOUCHOUX.

Bresse Foot01 : rencontre Senior à 11 D1 du 5 mars au complexe sportif de ST BENIGNE.

Dombes Bresse Fc : demande modification date rencontre Senior à 8 D1 du 19 février.

Béon Cs : accord pour rencontre Senior à 8 D1 au 18 mars à 15h00.

(Rappel un report autorisé, article 2 pratique Féminine senior)

Engagement pour la coupe de l'Ain féminines envoyer un E.mail au district avant le 20 février 2023.

Reçu: **Essor Bresse Saône 1**

Bressans Fc 1

Attignat As 1

Bettant Js 1

Lagnieu Cs 1

Mille Etangs Sc 1

Priay Fc 1

Ent.Bas Bugy Rhône 1

Misérieux Trévoux As 1

Bresse Foot01 1

Le Président,
Jacques CONTET